

# INFORMATIONS GENERALES ET CONDITIONS APPLICABLES A TOUS NOS PROGRAMMES

## PRIX

Tarifs établis au 14/11/2023 (hors hausses éventuelles des taxes d'aéroport et/ou du kérosène, des taxes de séjour).

Prix TTC « à partir de » par personne, calculés en euro, base chambre double/twin, au départ de France, aux dates indiquées.

Offre sous réserve de disponibilités aérienne et hôtelière, dans la classe de réservation requise, au moment de la réservation.

Le tarif enfant de moins de 12 ans fait l'objet d'un devis sur demande et n'est pas applicable à toutes les destinations. Pour toute demande, il est impératif de nous communiquer la date de naissance de l'enfant.

## NOS PRIX COMPRENNENT :

Le transport aérien aller et retour, au départ de France métropolitaine, sur vols réguliers ou vols low cost ou vols spéciaux,

Les pré- et post-acheminements en avion ou en train pour les séjours réservés en départ de Province,

Les vols domestiques et/ou régionaux comme indiqués dans le programme (le cas échéant),

Les trajets en train de jour ou de nuit (avec nuitée à bord) comme indiqués dans le programme (le cas échéant),

Les traversées en ferry ou bateau comme indiquées dans le programme (le cas échéant),

Les transferts et le transport terrestre en véhicule de tourisme adapté à la taille du groupe,

Les services de chauffeurs-guides, guides locaux francophones durant tout le circuit ou en relais à chaque étape, selon les destinations,

L'hébergement dans les hôtels de la catégorie indiquée en Normes locales (NL),

Les repas tels qu'indiqués dans chaque programme,

Les visites et excursions avec les droits d'entrée, comme mentionnées dans chaque programme,

Les taxes locales applicables,

Les taxes aéroportuaires et surcharge carburant (ou surcharge transporteur) Q ou YQ/YR connues à ce jour et mentionnées sur le devis, révisables selon nos conditions particulières de vente,

L'assistance de nos représentants aux aéroports de Paris (en fonction du nombre de participants),

1 carnet de voyage par voie digitale contenant vos documents de voyage (billets électroniques, convocation, liste des hôtels, programme, etc.).

## NOS PRIX NE COMPRENNENT PAS :

Les repas et les boissons supplémentaires en dehors de ceux mentionnés au programme,

Les visites, excursions et soirées facultatives, proposées « en option »,

Les taxes de sortie de territoire, les taxes de franchissement de frontière et les taxes hôtelières de séjour (à régler uniquement sur place),

Les droits de photo/vidéo sur les sites touristiques,

L'obtention et les frais de visa ou de carte de tourisme (le cas échéant),

L'assurance Multirisque spéciale Covid complémentaire en option (5 % du montant total du voyage),

Les pourboires aux guide(s) et chauffeur(s),

Les dépenses personnelles et les extras dans les hôtels,

Les frais de transfert aéroport/aéroport, gare/aéroport et vice-versa, les frais d'hébergement et/ou de restauration, dans le cadre des départs/retours de Province.

## CIRCUITS ET SEJOURS SANS AERIEN

Certains de nos circuits/séjours sur vols réguliers peuvent être vendus sans la prestation « vols internationaux A/R » (sur devis uniquement). Dans ce cas, les transferts aéroport/hôtel/aéroport ne sont pas inclus dans le prix. Si le client se retrouve sur les mêmes vols que le reste du groupe, il pourra dans ce cas bénéficier du transfert collectif mis en place par nos soins.

## INFORMATIONS GENERALES

Départs garantis à partir du nombre de participants indiqué sur la page de descriptif du voyage.

Certains circuits sont réalisés en partage avec d'autres partenaires (participants regroupés sur place).

Le transport aérien se fait sur vols réguliers ou vols low cost ou vols charters (dits « spéciaux »), avec ou sans escale(s) ou correspondance(s), à l'aller comme au retour. En fonction des horaires de vol, il est possible que la première et/ou dernière nuit ne soient pas passées intégralement à l'hôtel. La première et/ou dernière nuit peuvent être également passées à bord de l'avion, en cas de vol de nuit.

Certains hôtels peuvent vous demander de présenter une carte de crédit valide ou un dépôt en espèces, pour servir de garantie pour le règlement de vos extras, vos consommations sur place ou des frais encourus pendant votre séjour, non inclus dans notre forfait de voyage.

En cas de départ très matinal le dernier jour, le petit-déjeuner pourra être servi sous forme de collation à bord de l'avion ou il vous sera remis un carton-repas (breakfast box) en remplacement du petit déjeuner (selon les établissements), lorsque vous quitterez l'hôtel. Selon les horaires des vols internationaux et domestiques, il est possible que certains repas soient servis à bord de l'avion.

Les chambres individuelles sont généralement plus petites qu'une chambre double à usage individuel. En fonction des destinations, les chambres triples sont possibles en nombre limité, elles sont constituées d'une chambre double avec un lit d'appoint (confort sommaire) qui ne convient pas pour un adulte.

Le sens du programme peut être inversé, l'ordre des étapes et des visites peuvent être réaménagés sur place en fonction des conditions météorologiques, aléas et impératifs locaux. Dans tous les cas, le contenu sera respecté ou remplacé par une visite équivalente. A noter que les visites à caractère culturel et les longues heures de transport en bus peuvent ne pas convenir à certains jeunes enfants de moins de 12 ans.

Nous nous réservons le droit de modifier le nom de la compagnie aérienne ou de substituer un hôtel par un autre de catégorie similaire, selon les disponibilités au moment de la réservation. Liste des hôtels proposés donnée à titre indicatif. La classification des hébergements est faite selon nos critères de sélection et mentionnée en Normes Locales (NL). En tout état de cause, la liste définitive des hôtels vous sera communiquée avant le départ, dans votre carnet de voyage.

Les repas mentionnés comme « libre » sont à la charge exclusive des participants et ne sont pas inclus dans nos prestations.

Tous nos guides locaux sont francophones (sauf mention contraire dans le programme ou dans les « Infos vérité »).

Les kilométrages et les temps de trajets donnés à titre indicatif peuvent varier en fonction des impératifs et aléas locaux (état des routes, trafic, météo, etc.).

Contrairement aux autocars européens, les cars américains n'ont pas le même confort et ne possèdent qu'une porte à l'avant. Suite mesures Covid-19, les toilettes à bord sont désormais inaccessibles. Cependant, l'autocar effectue des arrêts fréquents et réguliers au cours de la journée. Dans le cadre de petits groupes, les véhicules utilisés, bien que de bon confort, ne sont pas toujours climatisés. Les informations relatives aux distances kilométriques sont données à titre purement indicatif au vu des informations disponibles au moment de la publication de notre offre.

Le client est seul responsable de tous ses effets personnels, même laissés dans le bus.

Les photos à caractère d'ambiance ne sont pas contractuelles.

## DEPARTS DE PARIS

Les billets sont remis à l'aéroport le jour du départ par notre assistance (en fonction du nombre de participants) ou bien seront envoyés par courrier électronique ou postal, avant le départ. L'aéroport de départ à Paris peut être différent de l'aéroport au retour.

# INFORMATIONS GENERALES ET CONDITIONS APPLICABLES A TOUS NOS PROGRAMMES

## DEPARTS DE PROVINCE : PRE-/POST-ACHEMINEMENTS EN AVION OU TRAIN

**Les pré-/post-acheminements restent soumis à disponibilité au moment de la réservation.**

Les pré- et post-acheminements s'effectuent en avion (classe Economie) ou en train/TGV (2<sup>de</sup> classe), de/vers Roissy CDG ou Paris Orly. Les transferts entre Orly et Roissy et vice versa sont à la charge des clients. Pour des raisons techniques, le pré- et/ou post-acheminement peut se faire la veille du départ ou le lendemain du retour. Les horaires et le mode de pré-/post-acheminements vous seront confirmés à réception de votre convocation. Les frais de transfert aéroport/aéroport, gare/aéroport et vice-versa, les frais d'hébergement et/ou de restauration sont à la charge du client.

Les billets sont non modifiables et non remboursables.

**Vols British Airways :** Sur certaines villes de départ et sur certains trajets (routing), vous devrez faire un changement d'aéroport à Londres entre Gatwick et Heathrow (frais de transfert, de restauration et/ou d'hébergement à la charge des clients). Comptez environ £25 par trajet via les bus national Express (transfert en autocar entre Londres Gatwick et Londres Heathrow, ou vice versa). Vous pouvez réserver votre ticket sur le site <http://www.nationalexpress.com/coach/Airport/BA/index.cfm> ou l'acheter directement sur place, au guichet de la compagnie de bus à l'aéroport.

**Billet combiné TGV Air par la SNCF (selon la compagnie aérienne) :** au départ de 19 villes de France et de Bruxelles sur un seul billet électronique pour l'ensemble des parcours : Aix en Provence TGV, Angers St Laud, Avignon TGV, Bordeaux St Jean, Champagne-Ardenne TGV, Le Mans, Lille-Europe, Lorraine TGV - Metz/Nancy, Lyon Part-Dieu, Marseille St Charles, Montpellier St Roch, Nantes, Nîmes, Poitiers, Rennes, St Pierre des Corps - Tours, Strasbourg, Toulon, Valence TGV et Bruxelles Midi. Un transfert en navette depuis la gare de Massy est inclus dans le forfait pour les vols décollant d'Orly.

## TAXES INTERNATIONALES

Montant connu à ce jour des taxes d'aéroport, de carburant, de sécurité et de solidarité, hors révision de la surcharge carburant (hausse kérosène), des taxes aéroportuaires applicables, et des taxes gouvernementales et/ou de séjour obligatoires.

**Pour toute annulation avec des frais de 100% ou après émission des billets d'avion, nous ne pourrions plus rembourser la taxe YQ ou YR correspondant à celle des surcharges carburant/transporteur. Les compagnies aériennes refusent strictement de la rembourser car elle fait partie intégrante de la composante tarifaire.**

## AVANT VOTRE DEPART

Nous vous invitons à recueillir les conseils de votre médecin traitant quant à votre condition physique et à déterminer avec lui les vaccins et les traitements obligatoires ou recommandés pour la (les) destination(s). De manière générale, assurez-vous d'être à jour des vaccinations recommandées par l'Institut Pasteur pour effectuer votre séjour. CAPITALES TOURS ne pourra être tenue pour responsable en cas de complications dues à un mauvais état de santé ou une contre-indication de voyager. Vous pouvez également consulter le site du Ministère français des Affaires Etrangères pour vous informer des recommandations et des formalités d'entrée par pays. Sites de référence :

[www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs)  
[et www.pasteur.fr/fr](http://www.pasteur.fr/fr).

## ACCESSIBILITE

Nos circuits, croisières et autotours ne sont pas adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR). Il y a beaucoup de marche lors des visites et de nombreuses montées/descentes du bus qui n'est pas équipé en conséquence. Les clients doivent être autonomes et ne pas avoir besoin de l'assistance d'un tiers dans leurs déplacements. Les guides ne sont pas habilités à prendre en charge des PMR ou atteintes de tout autre handicap. Les hôtels de nos circuits/séjours ne possèdent pas tous d'ascenseurs et leurs accès ne sont pas tous adaptés aux PMR.

Pour toute personne atteinte d'un handicap moteur, visuel ou auditif, il est impératif de nous informer du type de handicap et du niveau d'autonomie avant toute réservation, afin que nous puissions vérifier l'accessibilité à notre voyage.

Pour toute assistance spécifique dans les aéroports, notamment l'assistance et la mise à disposition d'un fauteuil roulant, merci de nous consulter. De même pour le transport de matériel médical spécifique (appareillages, médicaments, seringues, etc.), merci de prendre contact avec notre équipe dans des délais suffisants. Ces services spéciaux font l'objet d'une demande particulière auprès des compagnies aériennes et sont soumises à conditions et/ou supplément tarifaire.

## FRANCHISSEMENT DES FRONTIERES ET DOCUMENTS DE VOYAGE NECESSAIRES

Pour tout voyage, veuillez vérifier que votre passeport comporte au moins deux pages vierges et face à face.

En cas de vols avec escale, il convient de vérifier les formalités d'entrée ou de transit dans le pays d'escale.

Les formalités administratives figurant dans cette brochure s'adressent uniquement aux ressortissants français. Pour tout voyageur d'une autre nationalité ou les binationaux, veuillez-vous renseigner précisément auprès de l'ambassade ou des services consulaires du (des) pays de destination, et de transit le cas échéant. Il appartient au client et à chaque personne figurant sur son bulletin d'inscription de s'assurer qu'ils sont en règle avec les formalités d'entrée propres au(x) pays de destination : formalités de police, de douane et de santé. Certains pays exigent la délivrance d'un visa. Il leur appartient également de vérifier que les noms, prénoms et titre de civilité qui figurent sur les documents de voyage (réservations, titres de transport, bons d'échange, etc.) correspondent exactement à ceux de la pièce d'identité utilisée pour le voyage.

Le cas échéant, le délai de délivrance d'un visa et la décision relative à la délivrance ou non d'un visa incombe exclusivement aux autorités des pays de destination, seules compétentes en la matière. Capitales Tours informe les clients que la durée moyenne d'obtention des visas est de 15 à 45 jours, à compter de la réception de l'intégralité des documents requis par l'ambassade ou les services consulaires, en fonction des destinations et de la période à laquelle est déposée la demande de visa. Pour les personnes de nationalité autre que française et les binationaux, celles-ci doivent se rapprocher du consulat du (des) pays visité(s) afin d'être en règle, le jour du départ.

Depuis le 26 juin 2012, les autorités européennes imposent que tout passager ressortissant d'un pays de l'Union Européenne (sauf le Danemark, le Royaume-Uni et l'Irlande) devra présenter au contrôle frontière (PAF) un document officiel individuel et en bon état : passeport ou carte nationale d'identité. Le permis de conduire et le livret de famille ne sont pas des documents permettant de voyager.

Cette disposition implique qu'à compter de cette date, les mineurs qui se présenteront au contrôle frontière (PAF), même accompagnés de leurs parents, devront être obligatoirement titulaires de leurs propres documents de voyage. Tout mineur, quelle que soit sa nationalité, résidant en France et non accompagné de ses parents ou d'une personne détentrice de l'autorisation parentale, ne peut quitter le territoire français sans autorisation. L'Autorisation de Sortie de Territoire (AST) prend la forme d'un formulaire Cerfa n°15646\*01, à remplir et à signer, téléchargeable à partir du lien officiel <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>.

# INFORMATIONS GENERALES ET CONDITIONS APPLICABLES A TOUS NOS PROGRAMMES

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants : Pièce d'identité valide du mineur + visa éventuel en fonction des exigences du pays de destination, Photocopie du titre d'identité valide du parent signataire : carte d'identité, passeport ou titre de séjour, Original du formulaire Cerfa n°15646\*01 signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale. En tout état de cause, nous vous recommandons de vous renseigner précisément auprès des services de votre mairie.

Les cartes nationales d'identité françaises délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 sont encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en atteste. A noter que les CNI délivrées aux mineurs conservent une validité limitée à 10 ans, quelle que soit la date de délivrance. Tout mineur atteignant la majorité pendant la validité de sa CNI, doit obligatoirement refaire une nouvelle carte, à partir de sa majorité. En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité. Beaucoup de pays ne reconnaissent pas cette mesure de prolongation automatique de validité et le passager pourra être refusé à l'enregistrement ou l'embarquement. Il appartient uniquement aux autorités de police de l'air et des frontières de décider de l'embarquement ou non des passagers. De même, il appartient exclusivement aux autorités d'immigration à destination d'accepter ou non des passagers arrivant sur leur territoire, même munis d'un visa.

## INFORMATIONS A ENVOYER A CAPITALES TOURS DES LA RESERVATION

Dès votre inscription ou au plus tard à 45 jours du départ, merci de nous faire parvenir une photocopie ou un scan bien lisible de votre passeport biométrique ou de votre CNI, valable pour la (les) destination(s) choisie(s) ou bien les informations suivantes pour chaque participant :

- NOM(S) / PRENOM(S) (**Pour les USA et le Canada : identique aux formulaires ESTA et AVE - nom de naissance OBLIGATOIRE -**)
- SEXE
- DATE ET LIEU DE NAISSANCE DU PASSAGER
- NATIONALITE
- NUMERO DE PASSEPORT
- DATE ET LIEU D'EMISSION DU PASSEPORT
- DATE D'EXPIRATION DU PASSEPORT
- PAYS DE RESIDENCE
- SI VISA : N° DU VISA + LIEU ET DATE D'EMISSION DU VISA

Pour plus d'informations sur les types de passeport, il est recommandé de consulter le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F11603>

Pour tout voyage, veuillez bien vérifier que votre passeport comporte au moins deux pages vierges consécutives ou en face à face, pour l'apposition des tampons et du visa (le cas échéant).

## NOTE D'INFORMATION SUR LES CIGARETTES ELECTRONIQUES

Les cigarettes électroniques sont dorénavant interdites dans les bagages placés en soute des avions, mais restent autorisées en cabine, afin de minimiser les risques d'incendie liés à la surchauffe de leur batterie. Source : Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

**Liste des pays où l'utilisation et le transport de cigarette électronique sont interdits ou fortement restreints, notamment dans les lieux publics :**

Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Belgique, Brésil, Brunei Darussalam, Cambodge, Colombie, Corée du Sud, Costa Rica, Emirats Arabes Unis, Espagne, Equateur, Fidji, Grèce, Honduras, Jordanie, Koweït, Liban, Lituanie, Malte, Ile Maurice, Mexique, Népal, Nicaragua, Oman, Panama, Philippines, Qatar, Serbie, Seychelles, Singapour, Slovaquie, Sri Lanka,

Surinam, Thaïlande, Togo, Turquie, Ukraine, Uruguay, Venezuela, Vietnam.  
**Nous vous invitons à vous renseigner précisément avant votre départ.**

## VALISES CONNECTEES ET APPAREILS ELECTRONIQUES

Depuis le 15 janvier 2018, les « smart bags », « smart luggage », « bagages intelligents » (bagages avec dispositifs de rechargement à batteries en lithium) pourront être admis en soute à condition que les batteries soient amovibles. Les voyageurs enregistrant un bagage connecté avec une batterie au lithium-ion amovible doivent l'enlever et l'emporter avec eux en cabine. Dans le cas contraire, ils ne pourront être transportés. **Ces informations pouvant évoluer, renseignez-vous auprès de la compagnie aérienne avant votre départ.**

Des mesures de sûreté renforcées ont été mises en place dans tous les aéroports, en France et à l'étranger. Les agents de la sécurité aéroportuaire contrôleront tous les appareils électroniques transportés en bagage cabine (exemple : ordinateur portable, appareil photo, tablette numérique, téléphone portable, console de jeux ...). Ils doivent être présentés chargés et en état de fonctionnement. Pendant le contrôle, il pourra être demandé à leurs propriétaires d'allumer leurs appareils, y compris les téléphones portables. **Si l'appareil ne s'allume pas, le passager pourra se voir refuser l'embarquement avec 100 % de frais retenus et/ou la confiscation de l'appareil. Tout appareil confisqué sera détruit. CAPITALES TOURS ne pourra être tenue pour responsable.**

## INFORMATIONS GENERALES ET CONDITIONS APPLICABLES A TOUS NOS PROGRAMMES

Selon le pays de destination, un certificat de vaccination contre la fièvre jaune peut être exigé pour les voyageurs en provenance d'une zone d'endémie (la mesure s'applique aussi à toute personne ayant transité pendant plus de douze heures dans un des pays à risque). Cette vaccination doit avoir été effectuée au moins 10 jours avant votre départ et un certificat international doit vous être délivré.

Les **pays à risque** sont :

**En Afrique :** Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, République centrafricaine, Tchad, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Éthiopie, Guinée équatoriale, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Togo, Ouganda.

**Hors Afrique :** Argentine, Bolivie, Brésil, Colombie, Équateur, Guyane, Guyana, Panama, Paraguay, Pérou, Suriname, Trinité-et-Tobago, Venezuela.

Tout voyageur concerné par cette obligation de vaccination anti-marielle et ne la respectant pas se verra refuser l'entrée sur le territoire du pays de destination par les autorités locales. **Un défaut de vaccination obligatoire ne constitue pas un motif légitime d'annulation et de remboursement sans frais. Ainsi, le Client se verra appliquer les frais contractuels de résolution jusqu'à 100% du montant total du voyage.**

Pour plus d'informations, consultez les sites de référence suivants et recueillez les conseils de votre médecin traitant ou d'un centre de vaccination agréé.

▪ La plateforme METIS de l'Institut Pasteur : <https://pasteur-lille.fr/centre-prevention-sante-longevite/vaccins-et-voyages/preparer-ses-voyages/>

▪ Les conseils aux voyageurs de France Diplomatie : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination>